



CNRS-INSERM
INRIA-IRD-INED
INRETS-INRP

Rapport Marescaux 2

Création des IHU :

Une réorganisation managériale, de la recherche biomédicale au service des entreprises

Le deuxième rapport de Jacques Marescaux vient d'être rendu public

Ce rapport propose la création de 5 Instituts Hospitalo-Hniversitaires (IHU) afin de développer la recherche translationnelle. Ces instituts localisés sur un seul site autour d'une thématique unique regrouperont des activités de recherche, de soins et de formation. Ils seront désignés par un jury composé uniquement d'étrangers, et d'une ou deux personnalités appartenant au monde économique. Leur direction sera composée d'un comité de direction comprenant le directeur de l'IHU, un directeur médical, un directeur scientifique (recherche et enseignement) et un directeur de la valorisation. Le directeur de l'IHU (défini comme devant être une personnalité charismatique !) et le comité de direction seront responsables de la stratégie, de la politique financière et de la gestion des personnels ainsi que des accords avec les entreprises privées. L'IHU sera doté d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique international. L'IHU aura un statut de fondation de coopération scientifique qui est un statut de droit privé.

Un financement dépendant essentiellement du privé et des marchés financiers

La création des IHU rentre dans le cadre des opérations définies par le grand emprunt dont les fonds ont été levés par l'Etat sur les marchés financiers. La crise financière grecque a pourtant démontré la très grande fragilité de ce qui est bâti sur les marchés financiers. Une vague d'appels d'offres organisés par l'ANR sous l'arbitrage du premier ministre va être lancée en mai. Elle concernera 5 IHU, 10 instituts de recherche technologiques et 20 à 30 laboratoires d'excellence.

850 millions d'euros sont alloués au 5 IHU. 20% seront utilisables, (soit 34 millions d'euros/IHU) le reste devant être placés à 4% (histoire d'alimenter les marchés financiers). Cette somme constituant un fonds d'amorçage, l'IHU devra lever des fonds par ses partenariats avec les entreprises privées pour pérenniser son fonctionnement. Une grande partie de l'activité des cadres va consister à chercher de la monnaie.

Une réorganisation profonde du système hospitalier

La création des IHU se place dans le cadre de la restructuration du système hospitalier. Les CHU devront en 4 ans passer de 29 à 10, des hôpitaux devront fermer, ceux qui resteront devant se concentrer sur un nombre très réduit de spécialités. Confronté à sa dette, l'Etat réduit l'ensemble de ses dépenses sociales, sans pour autant réduire ses « aides » sans contrôle aux entreprises (financements directs, dégrèvements, crédits d'impôt...).

La démocratie bafouée

Cette restructuration du système hospitalo-universitaire prévoit un nombre très réduits de « pôles d'excellence » regroupant personnels de recherche, d'enseignement, médical et paramédical. La commission Marescaux pour son deuxième rapport a auditionné 9 personnes dont A Munich, conseiller de N Sarkozy, A Syrota, PDG de l'Inserm, et 4 hauts responsables d'entreprise. C'est une caricature de démocratie. Il ne peut y avoir de réforme sans la participation des personnels. Ceux ci ne sont d'ailleurs pas représentés dans les IHU

La recherche à la botte des industriels

« La recherche biomédicale publique en France, au travers notamment des IHU, doit participer de manière active à l'innovation industrielle en accroissant ses liens avec la recherche privée » est il écrit dans la première partie de l'introduction. Les IHU décline le Conseil stratégique des Industries de Santé tenu à l'Elysée le 26 octobre 2009 avec les dirigeants des industries pharmaceutiques et de la santé. La recherche biomédicale doit se mettre au service des industriels via la clinique (recherche translationnelle). Comme l'Etat réduit ses dépenses,

la recherche biomédicale se focalise sur quelques créneaux, d'où le nombre réduit d'IHU et leur stratégie monothématique. Ce système va élargir sur les sites les thématiques hors champ de l'IHU. Quelques mandarins HU auront la haute main sur les scientifiques intégrés dans les instances des IHU.

Une politique bling bling

La structuration en réseau des IHU a été écartée. La trame organisatrice est simplissime. On attire les talents mondiaux (en France les talents seraient ils inexistantes ?) avec des salaires mirobolants, comme au foot. Les IHU seront-ils les équivalents du FC Barcelone, du Real de Madrid, de Manchester United...avec leur Ronaldo, leur Messi ? Nous pouvons le craindre, le langage sportif se substitue déjà au langage scientifique « *performance* », « *talents* », « *classements* ». « Relégation » n'a pas encore fait son apparition.

La grande illusion

Croire que l'on va devenir plus performant en s'organisant en « task force » est une illusion. Beaucoup de brevets de l'industrie pharmaceutique arrivent à terme et peu de molécules sont « dans les cartons ». D'où la politique volontariste du pouvoir. Mais, pourquoi en sommes nous là ?

Depuis 1985, les financements récurrents des laboratoires publics ont fait une place de plus en plus prépondérante aux financements sur contrats. Ce pilotage s'est accompagné de l'abandon de champs disciplinaires. La mondialisation a accru la concurrence entre groupes pharmaceutiques, qui s'est traduite par une série d'absorptions/fusions qu'il leur a fallu rentabiliser par la réduction des effectifs, la focalisation de la R&D sur les marchés jugés les plus rentables. Cette double focalisation de la recherche publique et privée sur des créneaux de plus en plus étroits est responsable de la baisse de capacité d'innovation de la recherche privée. Au lieu d'intervenir sur les critères de gestion des entreprises, le gouvernement intègre encore plus la recherche publique via l'université et l'hôpital à la stratégie des groupes industriels, amplifiant les contradictions de sa politique. Plus la recherche est pilotée, moins elle efficace, plus les personnels sont assujettis moins ils sont créatifs.

Les primes et les salaires mirobolants versés à certains ne compenseront jamais la déqualification du travail, la sous rémunération, les carrières bloquées de la très grande majorité de ceux qui font la recherche. Le vocabulaire élitiste « *excellence*, *talents* » masque une grande inefficacité, un gâchis considérable des compétences.

Les discours de nos ministres comme celui de nos dirigeants d'organisme relève de la méthode Coué. Auto satisfaction, tout va bien, dormez bonnes gens ! La réalité que tout un chacun peut vivre dans les laboratoires et les services est tout autre.

Pour le SNTRS-CGT l'efficacité de la recherche repose

- sur l'intervention de ceux qui font la recherche. Ce qui signifie que les instances scientifiques, lieux d'expression de la communauté scientifique et des personnels, doivent défendre la liberté de recherche comme elles le font au CNRS et non comme à l'Inserm où elles sont avant tout soucieuses d'éviter d'affronter la Direction.
- sur des salaires valorisant la qualification,
- sur des carrières qui valorisent la qualification acquise
- sur l'indispensable stabilité de l'emploi conféré par le statut de titulaire